

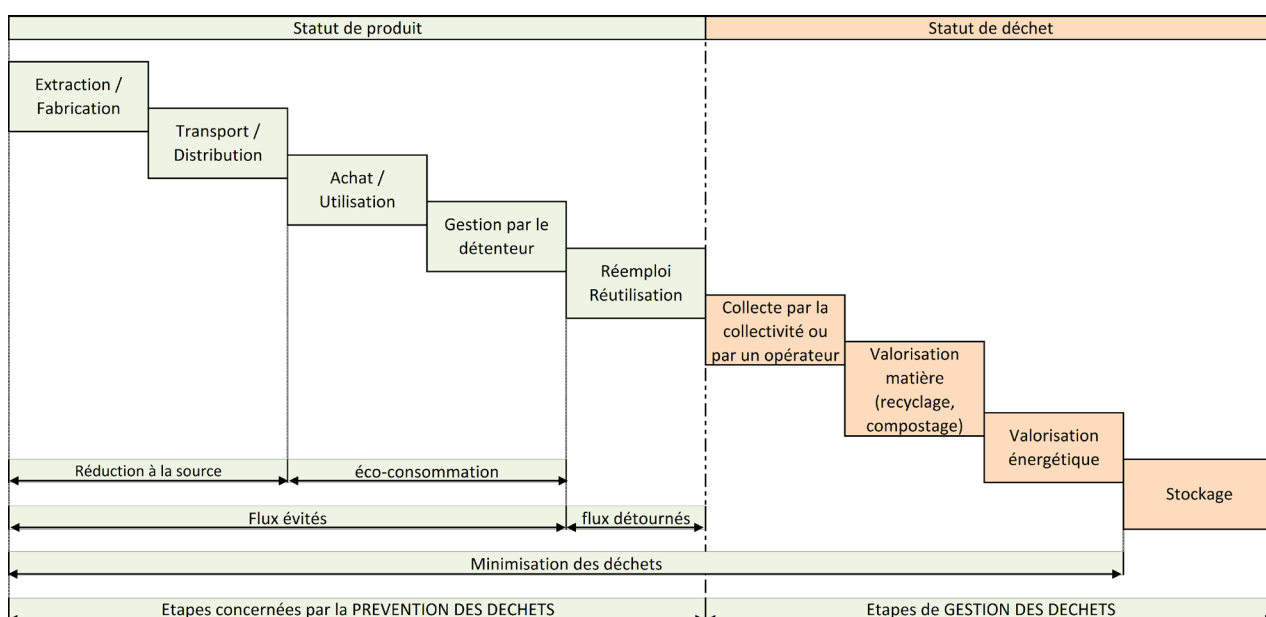
MESURES ET ACTIONS VISANT A LA REDUCTION DE LA QUANTITE DE DECHETS PRODUITS, EN AFRIQUE ET DANS LES CARAÏBES

PRESENTATION SYNTHETIQUE DE L'ETAT DES LIEUX ET DES RETOURS D'EXPERIENCES

1- Définitions

La prévention de la production des déchets est l'ensemble des mesures et des actions engagées au niveau de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation d'un bien, visant à (i) réduire les quantités de déchets produits, (ii) réduire leur nocivité, (iii) améliorer leur caractère valorisable dans une logique de préservation des ressources (ADEME, *Etude de préfiguration du plan national de prévention des déchets en France, phase 1 du rapport final -juillet 2013*).

Le schéma ci-dessous, issu de la documentation de l'ADEME, illustre la prévention au sein du cycle de vie d'un produit.



La prévention concerne le cycle de vie du produit avant qu'il ne devienne déchet, de l'extraction de la matière pour le fabriquer, à sa fabrication et à son transport jusqu'à sa possible réutilisation.

Attention à la confusion entre les termes « prévention » et « gestion » des déchets :

Lorsque le produit est abandonné, il devient déchet. Il est alors collecté par le service de la municipalité ou par un opérateur. Toutes les actions de valorisation permettant une réduction des tonnages de déchets à mettre en décharge, se déroulant après cette étape de collecte ne sont pas des actions de prévention.

La distinction entre prévention et gestion des déchets peut être délicate. Par exemple, la promotion du compostage familial est considérée comme une action de prévention, car elle permet d'éviter la production par le ménage de déchets fermentescibles qui seraient pris en charge par le service de ramassage des déchets ; alors que la mise en place d'une unité de compostage des déchets ménagers approvisionnée par le service de collecte de la ville n'est pas considérée comme de la prévention mais comme de la gestion des déchets.

La prévention et la gestion des déchets dans les pays en développement africains ne sont pas réalisées uniquement par les autorités compétentes, elles sont aussi assurées par les acteurs informels et des groupements de la société civile. Aussi, pour bien définir le concept de prévention dans le contexte des pays en développement, il faut considérer ces acteurs.

Attention aux mauvaises pratiques permettant de réduire les quantités de déchets !

Tout n'est pas permis pour réduire les quantités de déchets à gérer par la collectivité. Certaines pratiques dangereuses pour la santé ou l'environnement sont à proscrire fermement, comme le brûlage des déchets (notamment plastiques), ou encore l'utilisation de déchets ménagers en mélange comme remblais ou comme amendements organiques, sans tri préalable ni phase de compostage.

Autres définitions :



Réemploi

Le réemploi : Récupération ou la réparation d'un produit ou d'une matière pour l'utiliser sans modification de sa forme ou de sa fonction.



Réutilisation

La réutilisation : Utilisation d'un matériau récupéré pour un usage différent de son premier emploi.



Recyclage

Le recyclage : permet de transformer la matière en de nouveaux produits.

2- Le contexte – Les enjeux

Beaucoup des villes d'Afrique et des Caraïbes sont en pleine expansion et connaissent une explosion démographique. Cette croissance de la population induit une augmentation de la quantité de déchets produits. Ce phénomène est accentué par l'évolution des modes de consommation qui amène chacun à produire plus de déchets. Les poubelles se remplissent donc de plus en plus vite et leur contenu change avec notamment la présence croissante de déchets plastiques et de déchets électroniques.

La collecte et l'élimination des déchets correspondent à un des coûts les plus importants pour une municipalité. Une mauvaise gestion des déchets a des répercussions directes sur la salubrité de la ville, la qualité des eaux et des sols et la santé des habitants. Aussi, il apparaît important de mettre en place des démarches de prévention, c'est-à-dire de diminuer la quantité et la nocivité des déchets produits.

La situation initiale des villes africaines et des Caraïbes en termes de prévention est déjà très positive au regard des pays développés. Par exemple, les objets sont réutilisés plusieurs fois avant de devenir des déchets et d'être jetés. Très souvent, les bouteilles en verre sont consignées. Et les produits à usage unique sont peu répandus compte tenu de leur prix. Face aux évolutions des modes de vie, il est important de souligner les pratiques traditionnelles ancrées dans les habitudes des populations et de les préserver afin de ralentir l'augmentation de la production de déchets. Quelques initiatives portées par des autorités ou par des groupes de la société civile pour diminuer la production de déchets sont aussi observées. La présente fiche fait l'état des pratiques traditionnelles et des nouvelles initiatives rencontrées dans les villes en développement.

A- Pratiques ancrées dans les habitudes

De nombreuses pratiques ancrées dans les habitudes des populations permettent de ralentir la production de déchets. La liste suivante rapporte les pratiques fréquemment observées. Cette liste n'est pas exhaustive.

- **Réemploi des objets** : facilité par la présence des artisans qui permettent la réparation des objets et ainsi l'allongement de leur durée de vie.

Exemple : réparation d'appareils électroniques, reprise de vêtements abimés ...

- **Utilisation des déchets inertes en remblais**

- **Réutilisation d'emballages plastiques, verres et métaux pour un nouvel usage** : aidée par une organisation informelle du circuit de la récupération et de la revente d'emballages.

Exemple : les bouteilles plastiques et les bouteilles en verre sont réutilisées pour le conditionnement de produits alimentaires produits artisanalement comme l'huile de palme ou les jus de fruits.

- **Alimentation des animaux domestiques avec les restes de repas** : fréquent même en ville lorsque les ménages font de l'élevage à domicile.
- **Donner plutôt que de jeter** : dans les sociétés africaines, l'entraide et la solidarité sont ancrées dans les habitudes. On préfère donner à son voisin ce qu'on ne désire pas plutôt que de jeter. Nous assistons à de telles pratiques de l'Europe vers les pays Africains. Cette pratique a ses effets positifs mais aussi des effets pervers dans la mesure où certains objets, de par leurs niveaux de dégradation, sont considérés comme des déchets transférés en dehors de l'Europe.
- **Louer plutôt qu'acheter** : la location d'objets est répandue pour des objets utilisés occasionnellement.
Exemple : location de plats, chaises et foyers pour l'organisation d'une réception.

Ces actions de réduction sont favorisées par une sensibilisation forte de la population pour la préservation des ressources et contre le gaspillage. Elles sont aussi liées de façon plus involontaire à un manque de moyens financiers.

B- Nouvelles initiatives de prévention de gestion des déchets

Certaines autorités publiques ou groupes de la société civile prennent conscience de l'enjeu de réduire la quantité de déchets produits et initient des démarches de prévention. Ils doivent faire une vaste sensibilisation auprès des ménages pour qu'ils adoptent les 3R (**Réduire, Réutiliser, Recycler**).

Quelques retours d'expériences sont rapportés ci-dessous :

Promotion du compostage familial : Exemple de ERA Cameroun dans la ville de Dschang

Selon la Banque Mondiale, en Afrique, 57% des déchets ménagers produits sont des déchets organiques. Séparer et composter les déchets organiques directement au sein des foyers permettrait de diminuer de plus de la moitié les quantités de déchets à collecter et à éliminer. Forte de ce constat, l'association Environnement Recherche Action au Cameroun (ERA-Cameroun) a initié en janvier 2010 un projet de compostage familial des déchets dans la ville de Dschang. Trois cents ménages ont été subventionnés pour réaliser et mettre en place à leur domicile des compostières familiales. Les ménages participants mettent leurs déchets fermentescibles dans des compostières afin de les dégrader et de les transformer en compost. Les compostières familiales ont permis de traiter près de 700 tonnes des déchets par an et de produire 135 tonnes de compost directement utilisé par les ménages ruraux pour couvrir leurs besoins en fertilisant. Les compostières familiales ont connu beaucoup de succès et les familles qui les ont adoptées ont été satisfaites des résultats.

Interdire la distribution des sachets plastiques :

Des législations visant à réglementer la production, l'importation, la distribution et l'utilisation des sachets plastiques ont été ou sont en train d'être mises en place par beaucoup de pays d'Afrique et des Caraïbes – notamment, l'Afrique du Sud, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, l'Erythrée, Haïti, le Kenya, Madagascar, le Mali, Maurice, la Mauritanie, le Niger, Ouganda, le Rwanda, la Somalie, le Tchad, la Tanzanie, le Togo.

Le Rwanda semble être l'exemple le plus abouti car le gouvernement y a totalement interdit les sachets plastiques. Pour permettre la mise en œuvre de cette réglementation, un contrôle est réalisé (fouilles organisées aux postes frontaliers, réseaux de trafic traqués) et d'autres types d'emballages biodégradables sont proposés sur le marché.

L'application de ces législations n'est pas pour autant effective dans tous les pays comme au Togo où le décret n°2011-003/PR acté en 2011 n'a pas été suivi d'actions sur le terrain jusqu'à ce jour.

Sensibilisation des ménages à la réduction du sable dans les poubelles :

Certains pays, notamment les pays sahéliens, sont confrontés à une forte présence de « sable et de terre » dans leurs déchets (elles peuvent représenter jusqu'à 50% en masse des déchets). La part de fines <20mm est relativement variable dans les villes d'Afrique.

Pour les zones confrontées à cette problématique, la séparation du sable à la source, c'est-à-dire par les ménages, paraît être un enjeu de taille pour diminuer les tonnages de déchets à collecter et à éliminer.

Au Burkina Faso, l'Association ABMZ, une organisation de collecte de déchets soutenue par le CEAS, s'investit aussi dans la production de poubelles familiales adaptées. Cette poubelle (cf photo) laisse passer le sable et le gravier.



Poubelle familiale fabriquée par l'ABMZ
au Burkina Faso

3 - Qu'en conclure ?

De bonnes pratiques qui permettent de limiter les quantités de déchets produits sont ancrées dans les habitudes des ménages africains et caribéens. Ces habitudes sont liées à une sensibilisation forte contre le gaspillage ainsi qu'à un contexte économique difficile. Les évolutions des modes de consommation entraînent cependant une augmentation de la quantité des déchets produits déjà observable. Il apparaît important de préserver et d'encourager les bonnes pratiques identifiées.

De nouvelles initiatives sont menées, notamment pour la séparation du sable à la source, le développement du compostage familial et l'arrêt de l'utilisation des sachets plastiques non biodégradables. Nous notons des politiques courageuses et réussies d'interdiction des sachets plastiques menées notamment au Rwanda et au Ghana qui montrent l'engagement de certaines nations. L'évolution des réglementations encadrant l'utilisation des sachets plastiques et de leur application est à observer afin d'évaluer leurs facteurs de réussite et les écueils à éviter.

4 - Quelques références bibliographiques

- 1 - ADEME – TRIVALOR- Septembre 1997. Etat de l'art de la gestion de proximité des déchets organiques en petites quantités.
- 2 - Alouéimine, S. O., Matejka, G., Zurbrugg, C., SIDI, M., MEO. Caractérisation des ordures ménagères à Nouakchott – Partie 2 : Résultats en saison sèche et en saison humide » Déchets, Sciences et Techniques n° 44, décembre 2006.
- 3 - Rapport d'activités : Projet de compostage des ordures ménagères de Dschang
- 4 - Tezanou J., Koulidiati J., Proust M., Sougoti M., Goudeau J. C., Kafando P., Rogaume T. «Caractérisation des Déchets Ménagers de la Ville de Ouagadougou (Burkina Faso); 2001

Re-Sources

La plateforme Re-Sources a pour ambition de dynamiser la valorisation des déchets en Afrique et Caraïbes. Créée en 2013, elle s'attache à promouvoir les bonnes pratiques, mettre en place des modules de formation et mener des actions de plaidoyer. Elle rassemble des partenaires qui pour beaucoup sont des acteurs de terrain désireux de partager leurs expériences et de progresser.

Le point de départ des différents groupes de travail a été de s'intéresser justement aux retours d'expériences afin d'en retirer un maximum d'informations. Lorsque celles-ci ne sont pas suffisantes pour se prononcer clairement sur ce que seraient les bonnes pratiques, des actions pilotes sont menées afin d'approfondir certains aspects.

Les fiches synthétiques de présentation des retours d'expériences sont donc à la base de toute la démarche de Re-Sources.

Rédaction

Moursalou KORIKO (GTVD) - Hélène BROMBLET (Gevalor)

Coordination

Moursalou KORIKO (GTVD) - Bernard NONGUIERMA

Contribution et relecture

Jocelyne DELARUE (Gevalor) - Pascale NAQUIN (Cefrepade) - Georges MORIZOT (Gevalor) - Gaïa LUDINGTON (Gevalor)

Plateforme Re-Sources

BP : 01 BP 783 Ouagadougou 01

Rue Liuli Péné- Zone du Bois,

Ouagadougou BURKINA FASO

(+226) 50 36 38 04

contact@plateforme-re-sources.org



Ce projet est réalisé avec le soutien financier de l'union européenne. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de la plateforme Re-Sources et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union Européenne